

## Motion

### Comités de visite de l'AERES

La section 40 tient à rappeler qu'elle émet un avis de pertinence sur le renouvellement des unités et que c'est dans cet esprit qu'elle participe aux comités de visite de l'AERES.

Elle souligne de nouveau la nécessité que les membres C de la section participent aux comités de visite. Ils doivent en être membres à part entière et leurs frais de déplacement doivent être pris en charge par l'AERES. Les Ingénieurs, Techniciens et Administratifs (ITA) quelles que soient leurs tutelles assurent l'accompagnement de l'activité de recherche et sont un maillon clef dans la vie du laboratoire.

Pour un comité de visite, échanger avec les ITA de tous les laboratoires doit permettre d'acquérir une vision globale d'un laboratoire.

**Christophe JAFFRELOT**

Président de la section 40

**Motion adoptée le 8 Novembre 2013**

**18** votants : **18** oui, - abstention, - non

#### Destinataires :

- Direction du CNRS
- Direction de l'INSHS
- AERES